

## Prix de thèse/aide à la publication Marie-Antoinette Van Huele



Le Fonds Marie-Antoinette Van Huele est un fonds important qui fut constitué initialement au sein de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Née en 1917 à Blois (France), Marie-Antoinette Van Huele entreprit à l'ULB des études de Philologie Romane.

Durant toute sa vie, elle poursuivit son apprentissage dans divers domaines en suivant des cours isolés au sein de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Veuve du professeur de chimie Victor Hauchard et sans descendance, elle légua une importante somme d'argent ainsi que certains biens privés à cette dernière.

C'est ainsi que l'un des fonds les plus importants de l'ancienne Faculté de Philosophie et Lettres fut constitué à partir du legs d'une ancienne étudiante.

La donatrice souhaita que ce Fonds puisse venir en aide à des projets de toutes formes et de tous ordres (culturels, sociaux, pédagogiques, etc.). Afin de respecter au mieux cette demande, les autorités des Facultés de Lettres,

Traduction et Communication et de Philosophie et Sciences sociales décidèrent d'investir annuellement une partie de cet argent dans la création d'un Prix de thèse et/ou d'une aide à la publication qui récompenserait des thèses soutenues dans les domaines suivants : Philosophie ; Langues, Lettres et Traductologie ; Histoire, Histoire de l'art et Archéologie ; Information et Communication ; Art et Sciences de l'art ; Arts du spectacle et Technique de diffusion et de communication.

Chaque année, une somme de 6000 € est affectée à l'octroi d'un ou plusieurs prix de thèse et/ou d'une ou plusieurs aides à la publication.

### A qui s'adresse ce Prix?

- ♦ Aux docteurs ayant soutenu une thèse dans un des domaines d'études qui étaient repris au sein de l'ancienne Faculté de Philosophie et Lettres :
  - Philosophie
  - Langues, Lettres et Traductologie
  - Histoire, Histoire de l'art et Archéologie
  - Information et Communication
  - Art et Sciences de l'art
  - Arts du spectacle et Technique de diffusion et de communication

### Pour quel type de projet ?

- Le ou les prix seront attribués par la Faculté de Lettres, Traduction et Communication, et par la Faculté de Philosophie et Sciences Sociales à des thèses de doctorat publiées ou non, et ayant été soutenues durant les années académiques 2019-2020 ou 2020-2021.

Toutefois, chaque Faculté, sera libre d'octroyer un prix de thèse (contribuant ainsi au paiement ou au remboursement d'une partie des frais qu'elle entraîne) et/ou une aide à la publication (rendant ainsi possible la publication de la thèse) sur base de l'unique critère de la qualité des dossiers déposés.

### Quand et comment candidater?

- ♦ Le dossier doit comprendre **la thèse proposée, une lettre indiquant les possibilités de publication et le rapport du jury de thèse;**
- ♦ Les candidatures sont à envoyer UNIQUEMENT PAR MAIL à [sandie.delnoy@ulb.be](mailto:sandie.delnoy@ulb.be) **pour le 17 janvier 2022 dernier délai**
- ♦ Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Sandie Delnoy par téléphone au 02 650 2132 ou par e-mail à l'adresse [Sandie.Delnoy@ulb.be](mailto:Sandie.Delnoy@ulb.be)